

Abonnements: Un an \$4.00, Six mois 2.00, Trois mois 1.00

H. Beaupré, Directeur-Propriétaire.

Bureaux: 22, St. Gabriel.

Ed. Quotidienne

AVIS SPECIAL.

On publiera les DEMANDES D'EMPLOI et D'EMPLOYS, dans la PATRIE, à raison de 10 Cents par jour pour insertion pour les annonces qui ne contiendront pas plus de dix mots, et un cent pour chaque mot supplémentaire.

Cartes d'affaires.

ROY & BOUTILLIER AVOCATS No. 10, Rue St. Jacques, No. 10 MONTREAL.

MM. LAREAU et LEBEUF, Avocats, Ont transporté leurs bureaux au No. 57, rue St. Gabriel,

au coin de la rue Notre-Dame, au-dessus de la pharmacie Lavolette et Nelson. Montréal, 31 mai 1879.

Husmer Lanctot B. C. L. AVOCAT, No. 3, Cote de la Place d'Armes, Montréal.

Bureau du soir: 1463, Rue St. Joseph, Ville St. Henri

R. & L. LAFLEUR AVOCATS No. 42, Rue St. Jacques, No. 42 MONTREAL.

Adelard P. Forget B.C.L. AVOCAT No. 33 Rue St. Vincent No. 33 MONTREAL.

Christin et Globensky AVOCATS 38, RUE ST. VINCENT, — 38 MONTREAL. A. CHRISTIN. A. P. GLOBENSKY.

J. E. ROBIDOUX Avocat. 10 RUE ST. JACQUES Montréal.

N. ARCHAMBAULT AVOCAT 24 Rue St. Jacques. M. Archambault est attaché au bureau de M. Geoffrin, Rivet et Dorion. 6 mai

E. U. PICHE, AVOCAT et Conseil de la Reine BUREAU: 223 Rue Notre-Dame. Au-dessus de MM. Dufresne et Mongenais marchands-épiciers

M. Piché, se charge généralement de tout ce qui est de sa profession, et spécialement de la plaidoirie (comme Conseil, ou autrement) devant la Cour Supérieure, notamment dans les procès par jury au civil) devant la Cour de Révision et la Cour d'Appel.

N. B. — Substitut du Procureur-Général, pendant nombre d'années, à Montréal, et dans presque tous les districts ruraux civils et criminels. M. Piché pourra également s'occuper de la "défense" des accusés, en matière criminelle.

Lajoie, Perrault & Seath SYNDICS et COMPTABLES 64 et 68 Rue St. Jacques. MONTREAL.

L. JOS. LAJOIE, Syndic officiel pour la cité de Montréal, C. O. PERRAULT, Syndic officiel pour le District de Montréal, D. SEATH, Comptable et Commissaire pour Québec et Ontario.

BEAUSOLEIL & KENT Syndics officiels et comptables No. 55 RUE ST. JACQUES, No. 55 C. BEAUSOLEIL A. L. KENT Syndic officiel. Comptable.

Portraits à l'huile, au crayon et à l'aquarelle. Depuis le portrait en miniature jusqu'au portrait grandeur naturelle. On fait les portraits d'une manière irréprochable et l'on copie les vieux portraits avec la plus grande exactitude.

ARCHAMBAULT Artiste Photographie 300 Rue Notre-Dame. Cadres de tous les genres, de tous les prix, pour les portraits, cadres de mariage, en velours, en maroquin, en ébène, en ivoire, en bois, etc. Veuillez vous adresser au véritable atelier et non se fier au faux qui se vendent à vil prix et qui ne valent rien.

CHAS. MEUNIER Epicerie, Vin et Liqueurs En Gros et en Détail

AUNO. 35 Cote de la Place St. Michel et St. Louis, Montréal.

Emballage soigné et le plus agréable des purgatifs, parce que, pris avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, elles ne causent ni dégoût ni fatigue.



Faure Frères

Bordeaux.

Crus appartenant aux Membres de la Maison Grusaud-Larocq 2e Grand Cru classé. Château du Gay Ires Graves, Gradignan-Pessac, Château Laburthe Ires Côtes, Floirac.

Maisons à Cognac, Reims, Nuits, Cadix et Oporto. Agents pour le Canada.

M. E. DANSEUR & CIE, 15, 17 & 19 Rue St. Jacques, Montréal.

MORT AUX PUNAISES, COCKERELLES, BARBEAUX, ETC.

Les poudres à punaises connues jusqu'à ce jour, sont comme tout le monde le sait, très peu efficaces, de plus ce sont des poisons violents et dangereux à introduire au foyer domestique. Messrs. Rabigo, chimistes (laureats des Académies) ont composé sur des principes scientifiques un produit nouveau, une poudre qui détruit tous les insectes, punaises, cockerelles, etc., et qui surtout a pour but de détruire les œufs des insectes, le plus important des résultats puisqu'il détruit la race, et ce qu'aucune autre poudre n'a atteint jusqu'à présent.

Le nom "DESERTEUR" a été donné à cette poudre, parce que les insectes désertent les maisons dans lesquelles elle est employée.

"DESERTEUR" ne contient aucun poison et peut par conséquent s'employer sans danger dans les lits, bureaux, armoires à linge, à provisions, etc., mêlée à la colle ou à la cendre, elle préserve les murs et tapisseries.

En vente chez Messrs. Lavolette & Nelson, rue Notre-Dame, Dr. Picault 75 Notre-Dame, et les PRINCIPAUX UROLOGISTES & EPICIERES.

PRIX DE LA BOITE 25 CENTS. En gros chez les agents.

HELBRONNER & CIE, 100 rue St. Jacques.

MACHINE A COUDRE DE SINGER

73,620 MACHINES Ont été vendues en plus en 1878 que durant les années précédentes.

En 1870 nous avons vendues 127,833 Machines. 1878 " " " 356,432

Nos ventes ont augmenté énormément pendant les années de crise commerciale.

NOUS VENDONS AU CUIRE MACHINE LES TROIS QUARTS N'est-il véritable

DE LA SINGER MFG CO. N. sans LA Marque de Commerce

Toutes les Machines Qui sont fabriquées dans le monde entier

Pour la commodité du public nous avons établi 1,500 sous-agences aux Etats-Unis et au Canada et 4,000 en Europe et dans l'Amérique du Sud.

GRANDE REDUCTION DE PRIX. Ne gaspillez pas votre argent en achetant des contrefaçons sans valeur

et comparez nos catalogues illustrés à ceux qui ont fait la demande à la SINGER MANUFACTURING Co.

BUREAU PRINCIPAL: 34 Union Square, New-York. AGENCE GÉNÉRALE DU CANADA: 281 RUE NOTRE-DAME, Montréal.

AUX MERES

L'emploi de beaucoup de sirops, appelés sirops calmants, est presque toujours fatal aux enfants par l'opium qu'ils contiennent.

LE SIROP DU DR. DELABARRE Chevalier de la Légion d'honneur, médecin des hôpitaux des enfants trouvés de Paris, des hôpitaux des écoles communales de Paris, membre de la Société Protectrice de l'Enfance, etc., agit sagement sur les enfants. L'administration des hôpitaux de France en a autorisé l'emploi dans ses établissements depuis 35 ans.

LE SIROP DU DR. DELABARRE n'endort pas l'enfant: il le calme en lui enlevant la douleur.

1 ou 2 cuillerons suffisent pour toute la durée de la dentition.

LAVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

LE NOUVEL ELIXIR DE VIE GUACA DU PEROU

Le merveilleux Elixir de Vie, GUACA DU PEROU de BAIN, est le plus puissant régulateur des forces épuisées, et son emploi journalier facilite la digestion, développe les facultés mentales, permet de supporter sans fatigue les travaux les plus pénibles, dissipe les douleurs nerveuses occasionnées par les excès de travail ou de plaisir et rend même aux vieillards, la force et la jeunesse.

LAVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame. La bouteille, \$1.25.

LES PILULES DEHAUT

LES PILULES DEHAUT DU DOCTEUR PARIS

Sont le meilleur et le plus agréable des purgatifs, parce que, pris avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, elles ne causent ni dégoût ni fatigue.

LAVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

LES GOUTTES JAPONAISES

Guérissent et soulagent les dents instantanément. Vingt années de succès.

LAVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

CAPSULES RAQUIN.

Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies aiguës, (typhoïde, scarlatine, érysipèle, etc.) chez tous les pharmaciens.

J. HELBRONNER & CIE, 10 Rue St. Jacques.

Soins et oureté de la bouche.

Cinquante ans d'existence ont attesté la supériorité de

L'Eau du Dr. Pierre sur tous ses concurrents. Cette eau dentifrice est la seule qui agit sur le monde entier. Elle blanchit les dents, affermit les gencives et parfume la bouche.

LAVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens, Rue Notre-Dame.

PIERRE DENIS

PEINTRE D'ENSEIGNES, 38, Cote St. Lambert.

Enseignes, Décorations, Réparations de Magasins et de Bureaux, Blanchissage et tous les travaux de peinture.

38, COTE ST. LAMBERT.

JEAN-BTE. HEBERT

MEDICIN VÉTÉRINAIRE.

133, — RUE CLAUDE, — 133 (En face du marché Bonsecours)

M. Hébert après plusieurs années de pratique à Québec comme médecin vétérinaire, a pu acquérir des connaissances approfondies des secrets de la profession, et il se charge de guérir toutes les maladies suivantes regardées comme incurables jusqu'à ce jour: Eparvins, ringbones, efforts de la hanche, des reins, des épaules et du pied, cors au pied, straux, resquons, casseres, bouffes ou noelles, etc., et il garantit qu'il donnera satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager. Consultation à toute heure.

Il est le frère de M. A. O. Hébert, autrefois professeur à l'Université Laval. 8 mai dm

AVIS.

La Société de Construction Canadienne de Montréal, fera application à la Législation de Québec, à sa prochaine session, pour amender le charte de la dite société, dans le but d'obtenir le pouvoir de racheter son propre stock au moyen d'immeubles lui appartenant, ou autrement, et pour d'autres fins.

MARCEL RIVET, Secrétaire de la dite Société. Montréal, 31 mai 1879.

Association des Arts de Montréal

Le secrétaire de cette association se tiendra de 9 heures à 11 heures p. m. et de 2 hrs. à 4 p. m. à la galerie des arts, Place Philippe, pour recevoir les souscriptions de ceux qui veulent se faire admettre membres.

L. ENGLISH, Secrétaire. 19 mai

AVIS.

Le sousigné ayant transporté son stock de marchandises au No. 129 rue St. Louis, profite de l'occasion pour remercier ses nombreux pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour et sollicite de nouveau leur patronage. Occupant maintenant un local beaucoup plus grand, l'ai augmenté considérablement mon stock, de sorte que le public pourra être certain de trouver tout ce dont il pourra avoir besoin dans cette branche d'affaires.

SPECIALITÉ: Ouvrage en couverture, plomberie et pose d'appareils de chauffage. Toute commande de ce genre sera exécutée sous le plus court délai et sous sa propre surveillance.

F. DRAPEAU, Couvreur, Plombier et Ferblantier. 120 rue St. Laurent. 25 avril cm

Berard & Major

CARROSSIERS No. 1039 RUE STE. CATHERINE

NOUS avons en main, à notre établissement, 1039 rue Ste. Catherine, un assortiment complet et varié de toute espèce de voitures et buggies, comme suit: Berceuses, Chaises-Bancs, Phaetons, Docteurs, Buggies de Surrey, Phaetons de Dames, Buggie, forme de boîte Voitures de Québec, Wagons Express, Dog Carts, etc., etc.

Nous garantissons que nos marchandises sont de première classe en tout point. Venez nous voir. 5 avril—cm

JOHN CRILLY & Cie.

FABRICANTS DE Papier à Imprimer.

FABRIQUE à JOLIETTE, P. Q.

L'administration de la PATRIE est heureuse de pouvoir certifier que le papier de MM. John Crilly & Cie, est de première qualité, car le journal a toujours été imprimé sur ce papier, depuis son premier numéro. Nos confrères de la presse canadienne feraient bien d'en faire l'expérience en s'adressant à M. Crilly lui-même pour connaître ses conditions.

JOHN CRILLY & CIE. N. 389 Paul, Montréal. 2 mai aa

PIANOS A BIEN BON MARCHÉ

S'ADRESSER à GASPARD DESERRES

223, — Rue Notre-Dame, — 223 Au-dessus du magasin d'épicerie de MM. Dufresne & Mongenais.

M. Deserrès achète directement, et au comptant, ses Pianos des premières fabrications des Etats-Unis, et peut les vendre à meilleur marché que tout autre.

M. Deserrès se charge en outre de collections et de diverses agences. 8 mai aa

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS. Les trois de Juin courant, Paul M. Galarneau Secrétaire, Bourgeois, de la Cité de Montréal, a été admis membre de la Corporation de la Banque du Peuple, au lieu et place de Chas. J. Courty, Sec. résidentaire.

A. A. TROTTIER, Caissier. Montréal 4 Juin, 1879.—bm.

AUX AMATEURS DE CHASSE ET DE PECHE.

A. BONNEVILLE

Ayant acheté le fonds de banqueroute de Wm Harper, désire annoncer à ses amis et au public en général qu'il transportera son établissement de

FUELS et autres ARTICLES DE CHASSE et de PECHE, au No. 227, — Rue Notre-Dame, — 227 Dans l'ancien établissement de Wm Harper.

M. Bonneville étant le seul canadien français dans cette branche de commerce à Montréal, sollicite tout spécialement la clientèle de ses compatriotes.

Les chevaliers de la pêche à la ligne trouveront chez M. Bonneville, tout les appas naturels et artificiels. 3 mai cm

COMMERCE.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Montréal, 2 juillet 1879.

Or à 100. Vendeurs ont été achetés de 6 00 et Greenbacks de 0 à 0.

Change sur New-York, venant de 4 88 1/2 à 0.00. Change sur Londres de 4.88 1/2 à 0.00. Traités d'or, 1 1/2 à 1/2 d'escompte. Gros Argent Américain, de 6 à 0.

COTES DES FONDS.

VALEUR. Achevés. Vendeurs.

Banque de Montréal... 135 135 1/4
Banque Ontario... 61 63
Banque de l'A. B. du N... 60 61
Banque Consolidée... 60 63
Banque du Peuple... 49 51
Banque Molson... 73 1/2 76 1/2
Banque de Toronto... 107 1/2 109 1/2
Banque Jacques-Cartier... 60 61
Banque des Marchands... 75 1/2 76
Ban. Eastern Townships... 95 100
Banque de Québec... 92 1/2 94
Banque Nationale... 78 1/2 79 1/2
Banque Union du B. C... 55 57
Banque des Artisans... 55 57
Ban. Can. de Commerce... 103 103 1/2
Banque Ville-Marie... 48 50
Banque Métropolitaine... 97 98
Banque de la Puissance... 97 98
Banque de Hamilton... 97 98
Banque Maritime... 97 98
Banque d'Exchange... 48 48
Banque Fédérale... 96 102
Banque Impériale... 96 102
Bons du G. T., 7 p. c. sig... 103 103
Bons M. et Ch., 5 p. c. sig... 97 98
Do 6 p. c. sig... 88 1/2 88 1/2
Cie. du Télég. de Mont... 88 1/2 88 1/2
Do de la Puiss... 66 85
Cie. de Nav. du Richelieu... 41 1/2 42
Chemin de fer de la Cité... 80 85
Cie. du gaz... 114 115
La Bourse... 103 103
Crédit Foncier... 80 80
Assur. Royal Canadienne... 45 47
Cie. Mann. de Coton... 97 98
Valeurs de la Puissance... 97 98
Bons de la Puissance... 97 98
Déb. du gov. 6 p. c. sig... 103 103
Do 5 p. c. sig... 99 1/2 99 1/2
Bons du Havre de Mont... 103 104
Bons de la Corp. de Mont... 103 103 1/2
Valeurs de Mont. 7 p. c... 119 120
Do 6 p. c... 105 105

CHANGE.

Banques de Londres, 60 jours, 9 1/2 à 000. Traités en or sur New-York... 1/2 de prime

MARCHÉ EN GROS.

FARINE.—Supérieure extra... \$ 77 à \$ 80
Extra supérieure... 62 à 65
De gout... 0 00 à 4 50
Extra du printemps... 4 45 à 4 50
Farine forte de boulangers... 4 60 à 4 80
Fine... 3 35 à 3 50
Moyenne... 3 00 à 3 15
Recoupes... 2 60 à 2 80
Farine en sac du Haut-Canada par 100 lbs... 15 à 22
Farine en sac de la Cité (livrée)... 2 30 à 0 00
Farine d'avoine... 3 30 à 0 00
Farine d'avoine, Ontario, 3-75 à 4.00.
Farine de blé d'inde... "Kilm-dried, yellow, 2.60.
Blé d'inde... 45 1/2
Avoine... 31c à 32c
Orge... Nominal.
Pois... 75c à 77c
Graisce... 9c à 9 1/2c en sacs.
Lard... \$13.50 à 14.50.
Jambon... 11c
Fromage... 5c à 6c
Beurre... 10c, 12c; de choix 16 à 17c
Alcalis... En pots 3.90 à 3.95.

PRIX DU MARCHÉ DE DÉTAIL DE MONTRÉAL.

Montréal, 2 juillet 1879.

Farine de blé, par 100 lbs... \$ c c 00
Farine d'avoine... 2 00 à 0 00
Farine de blé d'inde... 1 50 à 0 00
Sarrasin... 1 25 à 1 50

GRAINS.

Blé, par minot... 0 80 à 0 90
Orge... 0 40 à 0 50
Avoine par 40 lbs... 0 35 à 0 40
Sarrasin par minot... 0 40 à 0 50
Mil do... 1 00 à 1 10
Lin do... 1 00 à 1 05
Blé d'inde do... 0 80 à 0 00

LÉGUMES.

Pommes au baril... 2 50 à 3 00
Patates au sac... 0 50 à 1 00
Fèves par minot... 1 10 à 1 15
Oignons par treize... 0 04 à 0 05

LAITIERS.

Beurre frais à la livre... 0 18 à 0 25
Beurre salé do... 0 12 à 0 15
Fromage do... 0 07 à 0 08

VOLAILLES.

Dindes (vieux) au couple... 2 00 à 2 25
Dindes (jeunes) do... 0 40 à 0 50
Oies au couple... 1 25 à 1 50
Canards au couple... 0 50 à 0 60
Poules do... 0 70 à 0 80
Poulets do... 0 35 à 0 40

GIBIERS.

Canards (sauvages) par coup... 0 35 à 0 40
do nous par couple... 0 09 à 0 10
Pheux par douzaine... 0 00 à 0 00
Bécasses au couple... 0 00 à 0 00
Digeons domestiques au coup... 0 15 à 0 20
Perdrix au couple... 0 50 à 0 50
Toutes à la douzaine... 0 00 à 0 00

VIANDES.

Bœuf à la livre... 0 04 à 0 05
Lard do... 0 09 à 0 10
Mouton do... 0 08 à 0 10
Agneau do... 0 10 à 0 10
Lard frais par 100 livres... 6 00 à 6 50
Bœuf par 100 livres... 5 00 à 5 50
Lèvres do... 0 20 à 0 25

DIVERS.

Sucre d'étable à la livre... 0 08 à 0 10
Sirop d'étable au gallon... 1 00 à 1 25
Miel à la livre... 0 12 à 0 14
Café frais à la douzaine... 0 10 à 0 15
Haddock à la livre... 0 05 à 0 05
Saindoux par livre... 0 08 à 0 10
Peanx à la livre... 0 05 à 0 05

REPRODUCTIONS.

ECHOS DE PARTOUT.

TRAGÉDIE DU NIAGARA. — Nous avons rapporté la découverte du corps de Mme Rolland, si malheureusement tombée dans la rivière du Niagara en voulant y puiser un verre d'eau, de l'extrémité de la Troisième Sœur. Le seul témoin de ce désastreux accident a été le mari de la victime, il devait fatalement se trouver des gens pour inventer, et des journaux pour accueillir, la honteuse insinuation que c'était lui, M. Rolland, qui avait poussé sa femme à l'eau. Il avait, dit-on, quelques jours auparavant fait assurer la vie de Mme Rolland pour \$25,000, à New-York, et il l'avait noyée pour toucher cette somme. Ces misérables calomnies étaient moins excusables encore que celles qui ont failli amener l'arrestation du docteur Hull comme meurtrier de sa femme, car le fait même sur lequel elles se basaient était imaginaire. La vie de Mme Rolland n'était pas assurée.

L'infâme accusation n'a été articulée qu'après le départ de M. Rolland de Niagara Falls. L'indignation qu'elle lui aurait causée n'est donc pas venue s'ajouter à la grande douleur qu'il a ressentie du coup irréparable qui le frappait dans ses affections d'époux et de père, car Mme Rolland, comme nous l'avons déjà dit, était dans un état avancé de grossesse.

—On mande de la Crète que les habitants des districts de Milopolouion, d'Amariou, d'Ilagios, de Vasilios et Rethyme, ont adressé au consul d'Angleterre, à la Canée, une déclaration portant que toutes ses assertions, reproduites dans le Livre bleu, sont erronées, et que les aspirations du peuple crétois sont connues depuis 1821.

Les signataires ajoutent que le pavillon anglais étant celui d'une puissance protectrice, sera toujours respecté, mais cela ne veut pas dire que les Crétois renoncent à leur nationalité.

La division navale anglaise, commandée par l'amiral Hornby, quittera le Pirée, le 19 courant, pour Milo. Elle mouillera, le 20 juin, dans les eaux de Rhodes.

—Le *fiéppé* raconte qu'au retour de la république Cassagnac un sénateur s'épanouissait dans le wagon, avec un député républicain de ses amis, des incidents de la chambre. Il exprimait l'indignation que lui causait la conduite des bonapartistes, et son désir de voir renforcer le règlement par des mesures rigoureuses contre les perturbateurs.

Soudain un officier de cavalerie, un capitaine, M. de Montemont, qui était dans le wagon occupé par huit personnes, dit à haute voix, en manière de provocation, et comme pour se mêler à une conversation à laquelle il était étranger:

—Je regrette de n'avoir pas été député pour applaudir au langage de M. Paul de Cassagnac.

L'honorable sénateur en question, n'écoutant que son indignation, se lève et dit résolument à l'officier:

—Monsieur, je vous défends de parler aussi publiquement, et je vous mets au défi de répéter vos paroles.

Et, joignant le geste à la parole, il fit mine de gifler l'interrompteur et réclama impérieusement sa carte, se réservant de donner à l'affaire telle suite qu'il lui semblerait bon.

M. de Montemont est capitaine au 1

sur le témoignage de la princesse que la servante amateur de li- quers fortes a attrapé un mois de prison.

ADMINISTRATION.

LA PATRIE

Paraît tous les jours, à midi et à 5 h. du soir.

ABONNEMENT:

Un an \$4.00 Six mois 2.00 Trois mois 1.00

BUREAUX DU JOURNAL:

22 & 24 RUE ST. GABRIEL

ANNONCES

Dix cents la ligne première insertion, et cinq cents la ligne pour chaque insertion subséquente.

H. BEAUGRAND,

DIRECTEUR DE LA PATRIE MONTREAL.

LA PATRIE.

Montreal, 3 Juillet 1879.

AU PUBLIC.

Nous croyons rester dans les limites de la plus stricte vérité en affirmant que la circulation de la PATRIE, à Montréal, est plus considérable que celle d'aucun autre journal français.

COURRIER.

Il y a quelque jours le Courrier de St. Hyacinthe accusait l'Hon. M. Mercier de s'être vanté de son influence sur le clergé du diocèse de St. Hyacinthe.

L'interpellation que vient de faire M. John Bright, dans la Chambre des Communes, en Angleterre, concernant la visite de Sir S. L. Tilley, semble indiquer que l'Empire qui la Paissance va demander pour l'aider à construire le chemin de fer du Pacifique pourra rencontrer plus d'un obstacle.

Un journal de Londres s'est fait l'écho de cette hostilité, mais il lui paraît cependant difficile qu'on ébranle la confiance au point de ne pas reconnaître que le Canada a toujours pu remplir intégralement ses obligations, et qu'il est un pays où l'on peut faire des placements avantageux.

Le journal conservateur le plus important du pays publiait avant-hier un article felleux et insultant à l'adresse du gouvernement de Québec sous le prétexte que celui-ci avait forcé l'assemblée législative à siéger dimanche dernier.

La Minerve de ce matin revient à la charge à propos de l'affaire Letellier, et prétend qu'elle a reçu une dépêche, la chère vieille, annonçant la destitution du lieutenant gouverneur.

rédateurs de la Minerve sont bien naïfs, s'ils croient qu'un canard ré- chauffé aura pour effet de changer un vole dans Yamaska ou dans Verché- res.

Nous l'avons dit déjà plus de cent fois et nous le répétons encore: M. Letellier ne sera pas destitué et les conservateurs seront forcés d'avalier toutes leurs vantardises à ce sujet.

La Gazette Officielle de samedi publie les changements suivants effectués dans l'article premier de la convention conclue entre le département des postes Etats-Unis d'Amérique et le département des postes du Canada, signée les 8 et 23 juin 1875.

Réclame Politique.

Ce que c'est que la réclame poli- tique. La Gazette d'Ottawa—qui continue à faire nos délices—ayant à parler d'un procès débattu en Cour Suprême entre MM. Pelletier et Langlois, le fait comme suit: « M. Cyrias Pelletier, C. R., avocat distingué de Québec, et M. Jean Langlois, ex-M. P., vont discuter cette importante question... »

Encore de la réclame politique. C'est M. Bernard qui l'a fait, M. Bernard, rédacteur tory d'un journal non politique, le Illustrated Journal of Agriculture, soutenu par le gouvernement de Québec. Ces gens-là trouvent toujours moyen de faire les affaires de leur parti... avec les moyens que leurs adversaires leur mettent en mains.

« The Question is frequently asked: What has the government (le gouvernement bleu d'Ottawa) done to get the embargo removed? We are aware that everything has been done which could be done. The minister of Agriculture (bleu) has had frequent correspondence on the subject. Sir John Rose (bleu) has repeatedly urged the advisability of allowing healthy Western cattle to come into this country for export to Great Britain. More recently the Hon. J. J. C. Abbott (bleu) and the Hon. Mr. Langevin (bleu) have been in communication with the Imperial authorities on the subject. »

« We are sure the agricultural communities will appreciate the great interest manifested by the Minister of Agriculture in promoting their prosperity by thus fostering one of their most important sources of revenues. »

Toujours la réclame politique! Cette fois, c'est M. A. Gélinas, de l'Opinion Publique, qui la fait. Ce journal est littéraire, non politique, ce qui n'empêche pas que souvent MM. Vanasse et Gélinas ont—indirectement—travaillé bien des fois dans ses colonnes en faveur de leurs amis conservateurs.

Nous avons dit indirectement, nous devrions ajouter mois clairement. Dans un récent article sur la Reine Victoria, M. Gélinas ne s'apessantit pas trop sur le renvoi de Palmerston? A l'insistance avec laquelle il rappelle que la Reine n'a pas renvoyé tout un cabinet, mais seulement un membre subalterne de ce cabinet, qui ne l'avait point consulté avant de reconnaître le gouvernement de l'Empire français (issu du coup d'état du 2 Décembre),—on voit que le chroniqueur appelle une comparaison entre notre souveraine et notre lieutenant gouverneur. Il n'est pas nécessaire d'avoir lunettes pour comprendre le commentaire. Il louange le souveraine afin de blâmer par ricochet M. Letellier.

basées de certains libéraux d'Europe, afin qu'on les confonde avec les libéraux canadiens. La réclame dont nous parlions plus haut est à l'adresse et au profit de l'ex-juge Loranger; la voici: « Les avocats les plus distingués de la confédération s'y réunirent (à la Cour Suprême). La semaine dernière, il y en avait un quinzaine, parmi lesquels on remarquait l'hon. juge Loranger, qui fit, dit-on, devant ceux dont il a failli devenir le collègue, une brillante plaidoirie, dans une cause où il avait pour adversaire M. Joseph Doutra. »

Cela se peut, mais pourquoi ne pas complimenter les avocats libéraux, comme MM. Doutra, Lafamme, Be- thune (Toronto), etc., qu'en ont fait, eux aussi, de brillantes plaidoiries? Nous ferons remarquer en passant au chroniqueur de l'Opinion Publique que s'il a spécialement étudié la question des titres, que l'on ne doit pas appeler juge un homme qui l'a été et ne l'est plus. Un juge ne fait pas de brillante plaidoirie! Tout au moins ne le devrait-il pas.

Chemin de fer Québec, Mont- réal, Ottawa et Occidental.

DIVISION OUEST.

Rapport pour les six mois finissant le 28 Février 1879.

RAPPORT DU SURINTENDANT GENERAL.

A l'Honorable H. G. Joly, Commissaire des Chemins de Fer et des Travaux Publics, QUEBEC.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de la Division Ouest du chemin de fer, Québec, Montréal, Ottawa et Occidental pour les six mois finissant au 28 Février 1879.

Le gouvernement prit possession du chemin de fer des mains de M. McDonald, le contracteur, le Lundi 2 Septembre dernier et malgré qu'il eut placé tout le matériel roulant dans la carrière à sable de Ste. Thérèse, où il était gardé par une large force d'hommes, que l'embranchement conduisant à la ligne fut en partie détruit, les locomotives mises hors de service et que l'eau en eut été vidée, les trains continuèrent à marcher dans la matinée du 3 et ont continué depuis avec la plus grande régularité.

Les dépenses totales de la milice et les autres services requis pour la prise de possession s'élevèrent à \$4,834.57. Vos instructions, qui étaient de conserver au service de la ligne tous les employés de M. McDonald, capables et qui n'avaient pas pris part à la résistance contre le gouvernement, furent exécutées. Après la prise de possession du chemin, les différents services de son exploitation furent organisés et commencèrent à fonctionner, et je n'ai pas besoin de dire que la tâche fut difficile; un système régulier dut être établi ainsi qu'un assortiment complet, comprenant les blancs, la papeterie, les fournitures de bureau, les billets et la multitude d'objets nécessaires pour l'exploitation méthodique et économique d'un chemin de fer.

M. C. A. Stark (qui avait été au service de M. McDonald) fut conservé comme agent général du fret et des voyageurs et je puis donner témoignage de la manière dont, avec grande précision, il a établi son tarif de fret et de voyageurs pour lutter contre la concurrence que la ligne a à soutenir.

On comprendra aisément que l'organisation et l'exploitation du chemin dans son état incomplet étaient d'autant plus difficiles qu'il n'y avait point d'ateliers (les principales réparations se faisaient à l'atelier des machines à cinq milles d'Hochelega) les stations terminales situées à une longue distance de Montréal et d'Ottawa, les approches de stations le long de la ligne en mauvaise condition, le ballastage incomplet, le matériel roulant demandant des réparations coûteuses, les machines sans abri, le manque d'espace pour les déchargements, au fait tout était dans un état qui s'opposait beaucoup à une administration économique.

Le printemps s'ouvrit néanmoins, avec des perspectives plus brillantes. Le ballastage, l'achèvement de la voie furent poussés vigoureusement par le gouvernement et j'ai l'espoir qu'à l'automne les villes de Montréal et d'Ottawa seront atteintes par la ligne, que des stations commodées et les ateliers seront construits, et qu'enfin la division ouest sera dans un état parfait d'achèvement et d'équipement.

J'ai apporté la plus stricte économie possible et prenant en considération les circonstances dans lesquelles j'étais placé, (les six mois étaient plus difficiles des douze) mes dépenses d'exploitation ne montrent point une large proportion par rapport au Revenu brut.

Le chemin de fer Laurentien allant de Ste. Thérèse à St. Lin, 15 milles) a été pour la ligne une communication importante, nous laissant pour les six mois environ \$3,500 nets et j'ai, en conséquence donné à cette ligne, toute facilité pour permettre qu'elle restât ouverte pendant l'hiver dernier.

Deux stations ont été détruites par le feu depuis le 1er septembre, celle

Mile End et celle de Ste. Thérèse, la première fut détruite par un acte d'incendiarisme et la seconde par l'explosion d'une lampe d'huile de charbon; dans les deux cas, nous étions entièrement couverts par les assurances et de nouvelles constructions remplacent celles qui ont été brûlées.

Deux accidents seulement ont eu lieu sur la route. Par le premier, un homme sans asile connu fut tué pendant la nuit auprès de Lachute et l'on suppose qu'il s'était endormi sur la voie. L'autre, auprès de Ste. Thérèse, causa la mort d'un vieillard qui marchait sur la voie et qui fut atteint par une locomotive précédée d'une charrette à neige. Dans les deux cas, les officiers de la Compagnie n'en courraient aucun blâme, comme le prouvent les verdicts des enquêtes. Nous n'avons jusqu'à ce jour, éprouvé aucun accident, même de la nature la plus légère.

Vous m'avez demandé de faire une épreuve sérieuse de l'accoupler automatique de Scott, ayant exprimé votre désir de diminuer autant que possible le danger auquel les garde-frein sont exposés dans cette manœuvre et vous serez heureux d'apprendre que dans les essais faits sur quatre chars de fret, le résultat a été très satisfaisant. Je serai, d'ailleurs en quelques jours, en position de vous transmettre plus de détails.

MATÉRIEL ROULANT.

Le matériel roulant sur la route lorsque possession en fut prise consistait en

- 4 Locomotives pour voyageurs. 6 " pour fret. 4 Chars de voyageurs de 1re classe. 4 " " de 2de classe. 3 " pour la Poste le Bagage et l'Express. 25 " à fret, fermés. 121 Plateformes. 2 Charrues à neige.

Une dépense considérable fut nécessaire pour remettre ce matériel en bon état et les réparations sont faites selon le besoin. Le matériel ci-dessus étant totalement insuffisant pour l'exploitation actuelle de la ligne, le matériel suivant a été ajouté:

- 3 Locomotives pour fret. 1 Locomotive de station. 2 Chars Palais. 2 " de 1re classe. 20 " à fret, fermés. 30 Plateformes. 5 Chars à bestiaux. 2 Charrues à neige. 2 Grattoirs à boudins.

Avec quatre chars de 2de classe de plus je considère que la route sera suffisamment équipée pour le trafic actuel. Tous les trains de voyageurs sont pourvus de la plateforme et du tampon Miller ainsi que des freins à air comprimé. J'ajouterai que tout le nouveau matériel roulant (à l'exception des 2 chars palais et de la locomotive de station) a été construit en Canada; les 3 locomotives par la Compagnie de Locomotive de Kingston, la locomotive de station par les Ateliers de Locomotives de Baldwin, à Philadelphie; les 2 chars palais par Gilbert & Bush, Cie. de Troy; les 2 chars de 1re classe par Jas. Crossen de Cobourg, et les chars à fret et les charrues par la Compagnie des Chas d'Ontario et par Crossen.

Les chars-palais ne devaient pas être fournis, sous l'ancien contrat avec M. McDonald, mais ils étaient indispensables, dans l'équipement de la ligne pour le service spécial et pour donner au public voyageant le même confort que les autres lignes; avec notre permission, ils ont été achetés et seront une source d'accroissement de revenu pour le chemin; si néanmoins, le gouvernement le préférerait, ce service serait repris par une compagnie particulière qui rachèterait les chars; mais je puis vous assurer, qu'il est dans l'intérêt du gouvernement de les retenir parce qu'ils commencent déjà à donner un bon résultat pécuniaire.

6,498 cordes de bois furent reprises de M. McDonald et ont été payées au gouvernement par le revenu du Chemin. La question d'économie du combustible a appelé mon attention. Le bois de corde aux extrémités de la route a coûté, délivré sur la machine \$4 par corde. J'ai fait un essai du charbon et j'ai trouvé que je pourrais sauver sur les dépenses des voyageurs et du fret plus de \$8,000 par an en combustible seulement, sans parler de l'économie de temps. J'ai en conséquence fait changer le foyer de toutes les machines pour voyageurs et fret pour ne consommer que du charbon.

Le bois de corde acheté pour la consommation de cette année depuis le premier de mars et déjà payé par le revenu, se monte à \$4,926.39. Il sera revendu avec profit et le charbon sera substitué à son emploi, excepté pour ce qui sera nécessaire pour l'usage des stations et des locomotives travaillant à la construction.

Je prends la liberté de présenter l'exposé suivant de l'exploitation pendant les six mois ainsi que les tableaux des recettes et dépenses.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include PARCOURS, Nombre de milles parcourus par chars de voyageurs, etc.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Nombre de milles parcourus par trains de fret, etc.

TRANSPORT DES VOYAGEURS.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Nombre de voyageurs transportés, etc.

TRANSPORT DU FRET.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Nombre de tonnes de fret transportées, etc.

RECETTES DU TRANSPORT PAR MILLE.

Table with 2 columns: Description, Amount. Rows include Moyenne de la recette brute par mille, etc.

Depuis le 1er mars, les recettes de la route se sont considérablement augmentées et un estimé excessivement scrupuleux pour les mois de mai, avril et mai, montre un total de \$66,749.39 pour les trois mois, étant une moyenne de \$22,000 par mois.

DIVISION-EST.

La ligne entre Québec et la Jonction St. Martin fut ouverte par l'Hon. par l'Hon. Ths. McGreevy, le contracteur, à l'exploitation le 14 février et une échelle de taux fut établie pour un échange de transport sur les 13 milles entre St. Martin et Hochelega.

La distinction à faire dans les dépenses entre l'exploitation et la construction et équipement était une question qui réclamait beaucoup d'attention et comme vous l'avez soumise à M. Walter Shanley, mes comptes ont été basés sur le rapport qu'il vous a fourni à ce sujet. Tous les comptes et exposés ont été faits en duplicata et remis au département des travaux publics à leur date.

En terminant, je dois rendre témoignage de la manière efficace dont les départements des Locomotives, du transport et du contrôle, ont été conduits par leurs différents chefs et aussi de l'efficacité de tous les employés de la route en général.

Le tout respectueusement soumis.

C. A. SCOTT, Surintendant Général, DIVISION OUEST.

Parlement Provincial.

Québec 2.—L'Orateur prend le fauteuil à trois heures.

Les bills suivants sont soumis et lus une première fois: M. GAGNON.—Bill pour amender le Code Municipal.

M. CHAUVEAU.—Bill pour amender l'Acte concernant les garanties données par les fonctionnaires publics dans la Province de Québec.

M. CHAPLEAU.—Bill pour amender l'Acte concernant les élections dans la Province de Québec.

M. GAGNON.—Bill pour amender l'Acte concernant les élections dans la Province de Québec. (Hires.)

M. IRVINE.—Bill pour amender les clauses de l'Acte des élections de la Province de Québec qui déterminent la valeur de la propriété foncière qui doivent posséder les candidats pour être éligibles. (Nouveaux hires.)

M. WURTELE.—Bill pour amender l'Acte concernant les élections dans la Province de Québec. (Hires plus bruyants.)

M. Mathieu.—Bill pour amender le Code Municipal.

M. JOLY propose qu'un comité spécial soit nommé pour s'occuper de l'économie interne de la Chambre.

M. MAGNAN demande si les \$38,000 qui ont été votés à la dernière session pour encourager la colonisation dans les provinces ont été payés et distribués, et quels sont les comités qui ont reçu une partie de cette somme et combien chaque comté a reçu.

M. JOLY répond que les documents qui ont été demandés samedi contiendront un réponse à cette question.

M. PAQUET demande si le gouvernement a l'intention de porter aux estimés qui seront bientôt soumis à la Chambre le montant requis pour reconstruire le pont sur la Rivière Chaudière, dans le but d'établir des communications avec les villes de Lévis et de St. Laurent, et les comités de Lotbinière et de Mégantic et entre une partie du comté de Nicolet et la ville et le comté de Lévis.

M. JOLY répond que le gouvernement a pris à ce projet en considération.

M. CHAPLEAU demande copie de la correspondance et autres documents touchant la nomination de Moise Bou-

thillier, Eer., comme officier-rapporteur pendant l'élection qui a eu lieu dans le comté de Chambly.

M. CHAUVEAU dit que le greffier de la Couronne en Chancellerie l'a autorisé à dire qu'il n'avait pas en sa possession la commission que l'honorable chef de l'opposition a demandée lorsqu'il a soulevé une question de privilège au sujet de l'élection de Chambly, mais qu'une copie de cette commission se soit produite avec les autres documents demandés dans une copie de jour.

Les motions suivantes sont aussi adoptées; M. MATHIEU.—Copie des Ordres en Conseil révoquant la nomination des commissaires chargés de la codification des lois de la Province de Québec.

M. MATHIEU.—Copie des Ordres en Conseil important de nouveaux frais pour la procédure devant les tribunaux de la ville de Québec & 4.

M. GAGNON.—Copie des dépositions données pendant l'enquête instituée au sujet des plaintes portées contre F. M. Dérôme Eer. et Joseph Rouleau Eer.

M. GAGNON.—Rapport indiquant le montant que devait M. Rouleau, ex-shérif de Rimouski, lorsqu'il a été destitué.

M. LANGELIER (Montmorency) Rapport indiquant le coût de l'assignation des grands jurés et des petits jurés dans le District d'Ottawa; rapport indiquant les confiscations faites par le Département des Terres de la Couronne depuis 1873 & 4.

M. CHAMPAGNE.—Rapport touchant la nomination des commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans la paroisse St. Joseph, comté des Deux Montagnes.

M. MATHIEU.—Copie des règlements adoptés par le Bureau de la Faculté de Médecine de la Province de Québec; copie des Ordres en Conseil touchant le Chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

M. GAUTHIER.—Copie des Ordres en Conseil adoptés depuis le 1er juillet 1878 pour rembourser aux colons dans les townships de cette Province, les intérêts qu'ils doivent au gouvernement; rapport indiquant comment les octrois pour la colonisation ont été distribués dans le comté de Charlevoix.

M. JOLY attire l'attention de la Chambre sur un article publié dans le Mail de Toronto mardi dernier.

Ce journal m'accuse fausement, dit-il, d'avoir fait siéger la chambre le dimanche. L'auteur de l'article se sert d'expressions violentes et j'ai cru devoir attirer l'attention de la Chambre sur ce fait. Je suis habitué aux accusations de mes adversaires, cependant je désire faire remarquer aux rédacteurs du Mail que je respecte le dimanche autant qu'eux.

Le gouvernement n'a jamais eu l'intention de prolonger la séance jusqu'à dimanche et si on eût manifesté cette intention, je m'y serais fortement opposé.

M. CHAPLEAU dit que le gouvernement avait l'intention de prolonger la séance jusqu'à dimanche, si la Chambre n'eut pas voté samedi et que les honorables députés de la droite avaient fait une menace dans ce sens. L'honorable Solliciteur-Général a dit qu'il y avait des précédents en Angleterre pour établir que la Chambre avait siégé le dimanche.

M. IRVINE.—Dire qu'il y a des précédents dans l'histoire d'Angleterre pour établir que la Chambre pouvait siéger le dimanche, et dire que le gouvernement avait l'intention de prolonger la séance jusqu'à dimanche, sont deux choses bien différentes.

L'accusation du Mail est absurde, mais elle n'est pas plus absurde que les autres accusations que les organes de l'opposition ont déjà portées contre le gouvernement.

M. McSHANE attire de nouveau l'attention de la chambre sur le fait que M. Borgevin a voté samedi dernier, bien qu'il eût promis de ne pas voter et que c'était sur la foi de cette promesse que lui (M. McShane) s'était absenté. Il dit que dans cette circonstance les députés de l'opposition se sont conduits d'une manière tout à fait inconvenante.

M. LORANGER dit que les honorables députés de la droite se sont déclarés satisfaits des explications que l'opposition a données à ce sujet.

M. McSHANE réplique qu'il n'est pas satisfait de ces explications.

Sur motion de M. Joly la chambre s'ajourne.

MONTREAL AU JOUR LE JOUR. CHRONIQUE LOCALE.

Le juge Galt de Toronto; l'hon. M. McGreevy et Mme McGreevy, de Québec, sont au St Lawrence Hall.

La grande excursion du Canard à Québec, aura lieu samedi le 2 août prochain. Le vapeur Canada a été nommé pour ce voyage.

Une enquête a eu lieu sur le cadavre de l'enfant nouveau-né, trouvé lundi, sur la rue St Antoine et le verdict du jury a été « mort de causes naturelles. »

Un jeune garçon nommé Odilon Martinbault s'est noyé avant hier en se baignant à Longueuil. Avis aux parents négligents qui laissent leurs enfants libres de se baigner à loisir.

M. Andrew Robertson et les autres membres de la commission du havre ont assemblés, hier... L'enquête qu'envisait se continue cette après-midi à l'hôpital-général... Le comité municipal pour la diminution des salaires a siégé à huis-clos hier.

Le détective Lafon a, paraît-il, trouvé le plus grand partie des bijoux enlevés du magasin de M. Grétre, rue St Laurent, le 15 mai dernier. Plusieurs individus ont été arrêtés sous soupçon.

Un incendie s'est déclaré hier matin au No. 17, rue du Bassin et a détruit une étalle tenue par M. Michael Carroll. Trois vaches et un cheval ont péri dans les flammes. Un carrosse appartenant à un M. Sullivan et plusieurs autres voitures ont été détruites. La résidence de M. Sullivan, rue St. Oiler a été endommagée.

—Cette après-midi, à trois heures, la brigade du feu fera la parade sur le Champ-de-Mars. Les pompiers porteront leurs magnifiques casques en cuivre. Ils se sont préparés depuis quelques jours à cette parade et le tout promet d'être très intéressant.

—Le capitaine John J. Loose, du navire «Scottish Fairy», accusé d'assaut sur un matelot de son équipage durant la traversée, a été condamné à \$2 et les frais ou 15 jours.

Octave Chaput, trouvé coupable de vol, 6 mois. J. B. Gougeon, Lima Holbrook et Aimée E. Bastien ont tous été condamnés à \$95 et les frais ou 3 mois pour vente de liqueurs alcooliques sans licence.

—Nous accusons réception du nouveau journal hebdomadaire anglais Police News and Sporting times. Ce journal rédigé par MM. Berthelot, Patton et Phelan s'occupera exclusivement des nouvelles de la police et du sport. Il se propose de donner un compte rendu complet et détaillé de tous les crimes et «autres délits qui deviennent de plus en plus fréquents en cette ville. Il contiendra aussi les photographies des personnes impliquées dans les principales affaires. Le numéro d'aujourd'hui contient deux gravures représentant la victime de la tragédie du Grillintown. Ce journal se vend 2 centimes.

Ventes par Encau

PARBENNING & BARSALOU.

Vente de dettes de livres.

Dans l'affaire de DOBBIN, LAMONT & Co. Faillites. Nous avons reçu instruction de James Court, Eer., Syndic à cette faillite, de vendre par encau à nos salles Nos. 126 et 127, rue St. Pierre.

Mardi, 3 Juillet.

Les dettes qui restent dues à cette faillite, d'après les livres.

VENTE DE PROPRIETES DE PRIX.

MOULINS, MAISONS, ETC., ET ENVIRON.

10,000 Acres de terres boisées.

Les soumissionnaires ont reçu instruction de la Banque Jacques Cartier et de la Banque d'Hochelega, conjointement, de vendre à St. Thomas de l'arrondissement et les moulin à Sciel le soir.

JEUDI, 17 JUILLET.

Tout le Bois de Scieage, Scierie, Maisons qui se trouvent à cet endroit, ainsi que 4000 acres de terres boisées.

Un Vapeur partira de St. Rémi le matin du jour de la vente pour transporter les acheteurs à St. Thomas de l'arrondissement et les ramener à Sciel le soir.

DES SOUMISSIONS

chaque fois que les soumissionnaires se trouvent au Bureau du Greffier de la Cité, jusqu'à M. B. B. pour les divers ouvrages suivants: 1. Pour les ouvrages de charpente à l'usage de la ville, et 2. Pour la confection d'une cloison dans le bureau du comptable de l'Assises, et de deux armoires pour les papiers dans le bureau de la Santé, le tout suivant les plans et devis que l'on peut voir dans la CHIEF, le 9 courant, à M. B. B. et dans l'histoire d'Angleterre, au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville.

La plus basse ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

CHS. GLACKMEYER.

Greffier de la Cité. Hôtel-de-Ville, Montréal, 2 Juillet 1879.

PREMIERE GRANDE EXCURSION A CHAMBLY

PAR LE CHEMIN DE FER MONTREAL, PORTLAND & BOSTON.

AU PROFIT DES PAUVRES.

Sous le patronage de la Société St. Vincent de Paul de la paroisse de St. Vincent de Paul.

Dimanche, 6 Juillet.

Deux trains seront à la disposition des excursionnistes. Le bateau transporteur pour St. Laurent, Chamblly, et St. Pierre, sera à 9 heures a.m. et à 11 heures p.m. Passage, 50 cts, traversée comprise. 1ère classe, 75 cts.

Banque Ville-Marie

DIVIDENDE NO. 12.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de TROIS POUR CENT (3%) a été déclaré sur le capital payé de cette institution pour le dernier trimestre, et sera payable au Bureau de la dite Banque, le 1er août prochain, le PREMIER AOUT prochain. Les livres de transferts seront fermés du 21 au 31 juillet prochain, ces deux jours inclus. Par ordre des Directeurs,

P. A. FAUTREUX, Caissier.

HAMILTON & CIE.

105, RUE ST. JOSEPH.

Magnan de Marchandises Soches.

Reçoivent tous les jours des nouveautés en attendant la protection. Ils sollicitent cependant le patronage de leurs amis en attendant et ils promettent la satisfaction la plus complète à ceux qui feront leurs commandes chez eux.

Spécialité de Marchandises d'Etapes.

telles que Draps, Castaine, Tweeds, Etoiles à l'écureuil, et à la couleur; Cotons, Indiennes, Alpaca, etc.

On sollicite respectueusement la clientèle des comptoirs.

Montréal, 12 Mars 1879.

PIANOS A BIEN VON MARCHÉ

S'ADRESSER A GASPARD DESERRES

FEUILLETON de la "PATRIE."

DOSIA.

PAR HENRY GREVILLE.

Suite.

Fort grave, encore un peu rouge de sa récente colère, elle s'assit à côté de moi, se fit donner une tasse de café et tira à elle le sucrier. La vieille gouvernante à tête de brebis, qui avait vainement essayé d'éduquer toute cette bande indisciplinée, poussa un soupir, n'essaya pas de protester et regarda ailleurs. Les doigts de Clémentine fouillaient dans le sucrier d'argent avec de petits tintements très-joyeux; elle avait mis soigneusement les pinces de côté. Délibérément, elle jeta un morceau de sucre dans sa tasse, puis, du même air tranquille, un autre morceau dans la mienne.

—Mais, cousine, lui dis-je, mon café est sucré. —Ca ne fait rien, répondit-elle sans se troubler; et deux autres morceaux de sucre tombèrent dans mon pauvre café. Elle remplit sa propre tasse jusqu'à la faire déborder, puis tendit le sucrier vide à la gouvernante. Je commençai à deviner son projet. —Il n'y en a plus! dit-elle. Allez en chercher, vous vous prie. La pauvre gouvernante poussa un autre soupir—c'était le fond de sa conversation—et sortit avec les clefs.

—Pierre, dit Clémentine, pardonnez moi! Je la regardai: elle avait vraiment l'air sérieux. —Je ne vous en veux pas, lui répondis-je, à condition que vous ne recommencerez pas. —Ni vous non plus, fit-elle vivement. Marché fait. Messieurs, qu'auriez-vous dit à ma place? —Marché fait, répondis-je. Elle frappa joyeusement des mains.

—Ah, la bonne vie que nous allons mener, dit-elle. Quel dommage que vous partiez demain... Mais vous reviendrez bientôt? —Certainement, fis-je avec conviction. La journée se passa très-agréablement. Mes mains avaient de temps en temps des velléités soigneusement réprimées de rôder autour de ma cousine; mais, à cela près, tout alla fort bien. Ma tante ne grondait pas, ses autres filles, d'ailleurs, ne lui laissèrent pas beaucoup le loisir de s'occuper d'elle. Malgré cela, je ne pus échanger une parole en particulier avec Clémentine, qui s'arrangeait toujours pour avoir quelqu'un en tiers dans nos rencontres.

IV

Le lendemain était le jour de mon départ. Dès le matin, après avoir commandé mes chevaux pour huit heures du soir, je descendis au jardin pour essayer de causer avec ma fiancée, et j'allai me poster sur cette fameuse balançoire témoin de nos serments. Je me demandais depuis un quart d'heure, par désœuvrement, lorsqu'elle descendit le terrible perron et vint s'asseoir auprès de moi.

La circonstance était solennelle; néanmoins, ma jeune fiancée toucha la terre du pied comme Antée, et hop, nous voilà en l'air. —Je pars ce soir, lui dis-je en sautillant en mesure sur la planche. —En effet, répondit-elle sans trop de mélancolie; et quand reviendras-tu?

—C'est à toi de me le dire, répliquai-je. Tu m'as défendu de parler à ta mère. —Oui, fit Clémentine d'un air pensif, sans cesser toutefois de nous balancer; elle ferait de beaux cris si elle savait que je suis fiancée. Il faut attendre que Liouba soit mariée.

Je ne pus retenir une exclamation désolée. Liouba était la fille aimée dont les perfections sans nombre avaient poussé ma pauvre tante à la résolution de

seppérée de laisser ses enfants s'élever eux-mêmes.

—Liouba, Seigneur Dieu. Autant vaut parler des calendes grecques.

—Tu crois? fit Clémentine d'un air soucieux. Eh bien. Lucrèce, au moins... Lucrèce avait vingt-trois ans, et son œil gauche regardait son nez depuis le jour de sa naissance.

—Ca n'est pas beaucoup plus consolant, dis-je en secouant la tête.

—Eh bien! quand tu voudras! fit ma fiancée avec une résignation sereine. Tout de suite si tu veux.

Je réfléchis et je me dis qu'avant de faire une démarche aussi importante il fallait bien consulter un peu mes parents.

—Non, pas tout de suite, lui répondis-je: on ne traite pas ces choses-là au pied levé. Tu m'écrieras, à la caserne des gardes à cheval, tu sais?

—Oui, c'est entendu.

—Et tu vas me laisser partir comme ça, sans un pauvre petit baiser? Elle me regarda de travers.

—Tu m'embrasseras, dit-elle, quand nous aurons baisé les saintes images.

Cette allusion à la cérémonie de nos fiançailles ne me causa pas toute la joie que j'étais en droit d'en attendre. Néanmoins, je ne fis point la grimace, et je proférai quelques paroles appropriées à la circonstance. Clémentine m'écoutait en se balançant, et ce balancement, auquel je participais sans le vouloir, retirait, je dois l'avouer, un peu de chaleur à mes protestations. Cependant, grâce aux jolis yeux et aux jolies roses de ma cousine, je sentais renaître mon éloignement, lorsque Clémentine bondit à terre, me laissant sur la balançoire, fort interloqué, je l'avoue. Je faillis tomber de la secousse, et pendant que je reprenais pied, elle était déjà loin.

J'entendis, deux minutes après, les gammes chromatiques les plus lamentables rouler d'un bout à l'autre du piano sous les doigts de fer de ma fantasque cousine, et je renonçai à l'espoir d'une conversation plus sérieuse.

Je me trompais cependant: le ciel me réservait une surprise. Une heure avant le dîner, la maison jouissait de la plus douce tranquillité, à ce point que deux ou trois fois la gouvernante inquiète s'était dérangée pour s'assurer qu'il n'était arrivé aucune malheur; je fumais ma cigarette sous la marquise, quand j'entendis des cris aigus retentir à l'étage supérieur.

La gouvernante disparut. La voix de ma tante se fit entendre, dominant le tumulte par un formidable: —C'est trop fort, à la fin, mademoiselle.

Prévoyant une explication de famille, et naturellement doué d'une répugnance instinctive pour ces sortes de choses, je m'éloignai discrètement et je m'enfonçai dans les charmilles du vieux jardin.

J'avais fait deux ou trois fois le tour du labyrinthe et je n'avais rencontré que des calmations, lorsque j'entendis des pas précipités, des froissements de verdure, et mon nom crié à demi-voix par ma fiancée en personne.

Je m'arrêtai, je criai: —Ici... Et, une minute après, Clémentine, palpitante, se jeta dans mes bras, comme l'avant-veille. Mais, craignant un second soufflet, je m'abstins de la serrer sur mon cœur.

—Emmène-moi, dit-elle en fondant en larmes. Je tirai mon mouchoir de poche, elle avait perdu le sien, et j'essuyai ses yeux. Peine inutile, elle avait la tête rougie de la fontaine. Quand le mouchoir fut tout à fait mouillé, elle l'étendit sur un buisson pour le faire sécher, et ses larmes s'arrêtèrent d'elles-mêmes.

—Nous avions gagné un petit kiosque moisi, qui formait le centre du labyrinthe. C'était une espèce de couvercle porté sur huit colonnes depuis longtemps dévorées par la mousse. Le plâtre tombé par morceaux laissait voir la brique de cette laide architecture. Une peuplade nom-

breuse de grenouilles, choquées par notre intrusion dans leur paisible domaine, sautillait çà et là d'un air menaçant.

Clémentine, qui n'aimait pas les grenouilles, s'assit à la turque sur un des bancs de pierre placés entre les colonnes et ramassa soigneusement ses jupes autour d'elle. Elle avait l'air d'une petite idole hindoue bien gentille, sans multiplication de bras ni de têtes.

—Qu'est-ce qu'il y a? lui dis-je enfin.

—Il y a que ma mère me fera mourir de chagrin, répondit ma cousine en pleurant à nouveau.

—Je n'ai plus de mouchoir, lui fis-je observer avec douceur.

Elle essuya ses yeux dans un pli de sa robe et reprit son calme.

—Je suis la plus malheureuse des filles, dit-elle en se croisant les bras.

Comment faisait-elle pour garder l'équilibre, c'est ce que je me demande encore.

—Ma mère a juré de me faire mourir de désespoir.

—Qu'est-ce qu'elle t'a fait, ma pauvre chérie? lui dis-je en m'asseyant tout près d'elle.

Elle rangea un peu les bras et continua.

—C'est un système. Avant-hier, c'était Bayard; aujourd'hui, c'est Pluton; demain, ce sera toi, probablement. Tous ceux que j'aime, s'écria Clémentine en levant ses yeux indignés vers le petit couvercle en briques moisis qui nous abritait. L'association entre Pluton, Bayard et moi ne me flattait que médiocrement; mais la fin de la phrase était un heureux correctif. Je témoignai une sorte de reconnaissance par un tendre regard, et Clémentine reprit en hochant la tête avec véhémence: —Oui, ce matin, ils n'ont pas eu honte d'atteler Bayard au tonneau. Mon noble Bayard à ce méprisable tonneau. Aussi je lui ai fait: Kt. kt. et il a tout défoncé. Je te l'avais bien dit.

Je ne pus garder mon sérieux à l'idée de ce spectacle, dont j'avais été privé grâce à la fâcheuse nécessité de ranger ma valise. Clémentine, gagnée par mon hilarité, montra ses petites dents blanches dans un éclat de rire muet, puis reprenant sa gravité et son discours: —J'avais besoin de me venger, dit-elle. Le cocher avait dit qu'on ferait un autre brancard beaucoup plus long et qu'alors Bayard aurait beau ruer, une fois attelé il ne pourrait plus rien casser... Il n'est pas bête, le cocher, fit-elle en se tournant brusquement vers moi.

—Non, il n'est pas bête, répétai-je d'un air convaincu.

J'étais décidé à dire comme elle.

—Mais il est méchant, reprit ma fiancée, puisqu'il a trouvé moyen de réduire mon brave Bayard au vil métier de porteur d'eau. Je voulais donc me venger. Tu sais que je couche dans la chambre de ma sœur Lucrèce?

—Si vous n'aimiez pas les punaises, jockereilles et barbeaux, demandez votre épicière, une boîte de poudre DESKTEUK, elle est infatigable et est sans poison ce qui permet de l'employer dans tous les meubles. 24 cts la boîte.

A Continuer.

PAPIERIGOLLOT OU MOUTARDE EN FEUILLE POUR SINAPISMES

MEDAILLE DE BRONZE Médaille d'Argent.

Paris, 1855 Hâvre, 1868 1868 MEDAILLE D'OR 1873 Lyon, 1872.

Cette nouvelle forme de sinapisme, propre, commode, d'une action toujours certaine, a été adoptée par les hôpitaux de Paris, par le ministère de la guerre, dans le service des ambulances et hôpitaux militaires, et après dix mois d'expériences en mer, par le conseil de santé de la marine française.

A l'étranger, le Papier Rigollet a également fait sensation; l'administration anglaise a prescrit l'usage à bord des navires de l'Etat, plusieurs hôpitaux civils de Londres l'ont adopté à l'exclusion de tous les autres; les hôpitaux de Vienne (Autriche) ont adopté le Papier Rigollet à l'hôpital général de Constantinople, suivi l'exemple des hôpitaux que nous venons d'énumérer.

Ces faits nous ont démontré irrécusablement les qualités de ce nouveau produit.

Se méfier des contrefaçons et exiger la signature: F. RIGOLLOT

Paris—24, Avenue Victoria— Paris et dans toutes les Pharmacies

M. H. RUFFIN,

Ancien chef de cuisine de Son Excellence le Gouverneur Lord Dufferin et de Sir Hugh Allan.

Chateau Dasilva,

situé sur les bords du Lac Memphremong, l'un des sites les plus pittoresques du Canada. A une distance de 10 milles du Château, se trouvent les sources sulfurées et minérales.

Les voyageurs trouveront tout le confort possible et l'agrément de la chasse et de la pêche. Le cuisinier sera entièrement français: les vins, liqueurs, Charros de premier choix, à des prix très-modérés.

Un steamer, spécialement attaché à l'établissement, conduira les voyageurs de la station de Hébert au Château Dasilva, en Châteauguay, voitures et chaises à la disposition des pensionnaires.

Prix: Plus d'une semaine, \$1.00 par jour. Moins d'une semaine, 1.25 par jour. Arrangements avec les familles pour les enfants et domestiques.

Pour conditions particulières, s'adresser à M. H. RUFFIN & Cie, Chateau Dasilva, Châteauguay, Lac Mégantic P.Q. 20 juin-juin.

IMPORTATIONS DIRECTES

VINS DE BORDEAUX.

100 caisses de Médoc, Barton & Gouster. 100 do de Floirac, do 75 do de Margaux, do 75 do de Moulon, do 100 caisses de Chateau Lafrose, do 100 do de Margaux do 100 do de Latitte, do 100 do de Mouton, do 100 fûts de Vin rouge, do 50 do de Vin blanc.

BRANDY: 500 caisses de Brandy, Hennessy 50 do de Martel 100 caisses de do 100 do de J. B. Laroche & Co 50 caisses de do 50 do de Quantin & Co 100 caisses de do 75 do de Royer & Co 50 do de Royer & Co 50 do de J. B. Laroche & Co

HUILE D'OLIVE. 100 caisses d'Huile d'Olive, Barton & Gouster 75 do de Virginie d'Or. DUFRESNE & MONGENAI, 221, rue Notre-Dame, Montréal, 10 juin-juin.

Soulagement Immédiat. REMEDE DU Dr. HARRISON Contre la Diarrhée.

La meilleure préparation en usage pour les maladies produites par les chaleurs. Elle a été en usage pendant 40 ans et n'a jamais manqué de procurer un soulagement et d'effectuer une guérison complète.

Prix, 25 et 50 cts la Bouteille. DEMANDEZ le VOTRE DROGUISTE Et voyez et le nom de H. Harrison Allison se trouve sur chaque étiquette.

Pastilles Peristaltiques

Le seul remède infallible contre La Constipation la Dyspepsie, les Hémorrhoides, les Maux de tête, les oppressions après les repas, les étourdissements, les vers, etc.

Petite boîte, 20 cts; Grande boîte, 50c. A vendre par tous les droguistes, et envoyé à l'importe quelle adresse sur réception du prix par ALLISON & Co, Propriétaires, Boîte 729, Bureau de Poste, Montréal, ou Sackville, N. B.

N. B. Le prix peut être envoyé en timbres d'un centin ou en argent. 22 rue St. Jacques.

J. B. ROY & Co Tailleurs, (Autrefois de la maison Roy & Carrière, 503, RUE ORAIG Spécialité de Pantalons sur mesure

lex prix à l'Exposition Provinciale de 1873. Coupage de vêtements complets à 90c. Confection, réparations, nettoyage; vêtements mal coupés et mal faits remis au parfait. 503, RUE ORAIG.

BARRE Trouverez des acheteurs aux actionnaires des sociétés de constructions suivantes: Société St. Jacques, 40 p. c. Société Canadienne Française, 50 p. c. Commission: \$2 par part. 20, Rue Notre-Dame, 20 BARRE.

A VENDRE AU BUREAU DE "LA PATRIE" JEANNE LA FILEUSE, EPIQUE DE L'EMIGRATION FRANCO-CA NADIENNE AUX ETATS-UNIS.

H. BEAUGRAND. PRIX: 75 cts. PRIX: 75 cts Un joli volume en 12 de 300 pages. Adresser toutes commandes à H. BEAUGRAND, Editeur de "La Patrie", Montréal.

IMPRIMERIE LA PATRIE 22 Rue St. Gabriel.

A cet établissement on fait toutes sortes d'impressions telles que: Livres, Journaux, Cartes d'Affaires, Cartes de Concert, Cartes de Rafte, Têtes de Compte, Lettres de faire part, Invitations funéraires, Factum, Blancs pour Avocats, Huissiers, etc, etc. Atrés bas prix.

AVIS. Le sousigné fait connaître qu'il ne se rend responsable d'aucun acte ou omission qui ne soit son fait ou son fait autorisé. L. G. NOLIN. 26 juin 1876.—am

Chemin de Fer de Fer.

Chemin de Fer du Gouvernement. DIVISION OUEST.

CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Le samedi 28 Juin, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit: Train express pour Hull à 9.30 A.M. et 5.00 P.M., arrivant à Hull à 2.00 hrs. P.M. et 9.15 hrs. P.M.

Train express de Hull à 9.10 hrs. A.M. et 5.15 hrs. P.M., arrivant à Hochelega à 1.40 hrs. P.M. et 9.00 hrs. P.M.

Train de St. Jérôme laissera la gare d'Hochelega à 6.15 P.M. Le train de St. Jérôme à 7 A.M. Les trains laisseront la station du Mile-End 10 minutes plus tard.

Bureau général: 13 Place d'Armes. De magnifiques Chars-Salons sont attachés à tous les convois de voyageurs. STARNES, LEVE & ALDEN, 105 rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice.

CHS. A. SCOTT, Surintendant. C. A. STARK, Agents général du fret et des passagers.

Chemin de fer Q.M.O. et O. PRIX DU PASSAGE REDUIT

Changeement d'heure. DIVISION EST.

A compter de LUNDI 19 Mai Les trains circuleront sur cette division comme suit: Express, Mixte. Départ d'Hochelega, 4 hrs. p.m. 6.00 p.m. Arrivant à T-Rivières à 7.45 p.m. 11.30 p.m. Départ de Trois-Rivières à 9.00 p.m., 4.30 a.m. Arrive à Québec, 10.45 hrs. p.m., 9.00 a.m.

RETOUR. Départ de Québec, 2.30 hrs. 6.15 hrs. p.m. Arrivant à T-Rivières à 5.10 p.m. 11.20 p.m. Départ de T-Rivières à 5.25 p.m. 9.15 a.m. Arrivant à Hochelega à 8.40 p.m. 8.30 a.m. Les convois partiront de la gare du Mile-End dix minutes après leur départ d'Hochelega.

Billets en vente aux bureaux de MM. Starnes, Leve & Alden, No. 202 rue St. Jacques, au No. 105, rue Notre-Dame et aux gares d'Hochelega et du Mile-End. J. T. PRINCE, Agent proposé au transport des passagers.

CHÉMIN DE FER Q. M. O. & O. DIVISION OUEST.

Les familles qui passent les mois d'été à la campagne sont invitées à visiter les villages de la rivière des Prairies, de St. Martin, de Ste. Rose, de Ste. Thérèse, de St. Jérôme, etc. On donnera à prix réduit des billets au mois, à la saison et à l'année et les trains partent à des heures convenables pour tous. Les Localités susmentionnées sont sans égales pour la beauté du paysage, la facilité et la variété des amusements, tels que promenades en chaloupe, chasse, pêche, etc. Pension à bon marché.

EXCURSIONS DU SAMEDI. Le samedi 7 Juin, des billets de retour seront vendus pour CALEDONIA SPRING en première classe, au prix de \$2.75 bon pour retour jusqu'au Mardi suivant. Un train spécial laissera Clémont tous les lundis matins à 5 hrs. a. m., arrivant à Hochelega à 8.45 a. m., à temps pour l'heure des affaires. C. A. SCOTT, Surintendant Général. Montréal, 10 mai 1876.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION Du RIOHELIEU ET D'ONTARIO. Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur QUEBEC les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 7 heures.

Le vapeur MONTREAL les Mardis, Jedis et Samedis, à 7 heures. Les bateaux faisant le service entre Montréal, Hamilton, et les Ports intermédiaires, et se reliant à Toronto, se font en allant à Niagara et à Buffalo ainsi qu'avec les charbonniers de fer pour l'Ouest, partent jusqu'à nous tous les jours, les Mardis, Jedis et Vendredis à 2 heures P.M., en connexion à St. John avec le vapeur Lord, pour St. François et Yarmouk.

Le vapeur BERTHELE, Capt. J. H. Hoy, part pour Québec tous les Mardis à 2 p.m. Les JEDIS et les SAMEDIS à 3 P.M. en connexion à L'Annapolis avec le chemin de fer de Québec.

Le vapeur CHAMBLÉ, Capt. Frs. Lamontoux, part pour Chambly tous les Mardis et Vendredis à 2 p.m. Le Vendredi faisant connexion à L'Annapolis avec les chars pour Joliette. Le vapeur TERREBONNE, Capt. E. Laforce, part tous les jours (dimanches exceptés) pour l'Association P. M.

BUREAU DE BILLETS. On peut retourner à Montréal tous les Mardis à 2 p.m. et à St. Jacques, au Bureau des BILLETS, au Riohelieu, au pied de la place Jacques-Cartier et chez M. McEvoy, à la gare du Canal. J. B. LAMBLE, EX. MILLOY, Agent Général. Agent du Trafic. 57 Bureaux Généraux, 23 rue St. Paul. Montréal, 5 juin 1876.

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.

Les VAPEURS DE LA MALLE entre MONTREAL ET OTTAWA, commencent leurs voyages réguliers LUNDI, 6 MAL. Les passagers partent par le train de 7.16 a. m. pour Québec.

Le vapeur du marché "PRINCESS" partira du Bassin du Canal tous les MARDIS, JEDIS et SAMEDIS, pour Carleton et les ports intermédiaires, prenant du fret pour tous les ports sur l'Ottawa à plus bas prix.

Bureau du fret—87 rue Commune. Bureaux généraux—13 rue St. Bonaventure. R. W. SHEPHERD, 6 mai

JODOIN & CIE. MANUFACTURIERS de Poêles, Pelles, Etc., etc. Bureau et entrepôt: NO. 309 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

GLACIERES, Escabeaux, Poêles de cuisine, Outils de Jardiniers, Moteurs à étendre les rideaux, Plâtres pour robes, etc., etc. L. J. A. SURVEYER, No. 534 Rue Craig, 30 avril-am

LIBRAIRIE

IMPRIMERIE ET RELIURE. Payette & Bourgeault, LIBRAIRES

NO. 250 RUE ST. PAUL, MONTREAL. Ouvrage Canadien en vente à cette Librairie:

"Le Pèlerin de Ste. Anne," 2 vols. in 18 Jésus, par Pamphile Lemaire, \$1.00 "Picouoc le maudit," suite du Pèlerin de Ste. Anne, 2 vols. in 18 Jésus. 1.00 "Le bon Pèlerin de Ste. Anne," 1 v. in 12, 100 pages broché, 0.15

"Les anciens Canadiens," par P. A. de Gaspié, 2 beaux vols. in 12, broché, 1.00 "Souvenirs d'un Exilé Canadien," par J. B. Singer, 1 vol. in 12, broché, 0.30

"La vraie Politesse et le bon Ton," par un prêtre canadien, 1 vol. in 18, 0.25 "Notre Dame de Lourdes," par Henri Lasserre, 1 vol. in 12, 400 pages cart. (Edition Canadienne), 0.50

"Equisse sur le Nord Ouest," par Mgr. Taché, 1 vol. in 8, 0.30 "Une de Perdue dans la troupe," par G. de Boucherville, 2 vols. in 12 1.00 "Jean Rivard, le défricheur canadien," par A. Gérin Lajoie, 1 vol. in 12, 0.30

"Jean Rivard l'économiste," par le même, 1 vol. in 12, 0.30 "Biographie de l'hon. B. Joliette et de M. le grand vic. A. Manseau," 1 v. in 12 cartonné, 0.25

"Histoire de la littérature canadienne," par Edouard Larue, 1 v. in 8, 1.00 "Mélanges Historiques et Littéraires," par le même, 1 vol. in 12, 0.60

"Libraires et Conservateurs," par le même, vol. in 8, 0.10 "Itinéraire de Québec à Chicago," par A. G. Gérard, 1 vol. in 8 broché, 0.75

"Les Evénements de 1837-1838," par L. N. Carrier, 1 vol. in 12, broché, 0.50 "Le colonel Dambourge," 1 vol. in 18, cartonné, 0.25

"Traité Populaire de la Culture de la betterave et de la fabrication du sucre en Canada," par Octave Cuisset, 1 volume, in 12, 0.25

"Nos Croisades ou l'histoire anecdotique de l'expédition des volontaires canadiens à Rome pour la défense de l'Eglise," 1 volume in 12, 0.50 "Cathédrale Politique," par B. A. T. de Montigny, 8 vols. in 12 brochés, 1.90

"Le même cartonné," par le Rev. A. J. O'Reilly, 1 vol. in 8 broché, 0.75 "De Tribord à Babord," par Faucher de St. Maurice, 1 vol. in 12 broché 500 pages, 1.25

"Histoire du Canada depuis les Canadiens de 1820 à 1837," par M. Bibaud, 1 vol. in 12 broché, 500 pages, 1.50

"Manuel de Controverse," par Scheffmayer, 1 vol. in 18 broché, 0.13 "Le Petit arsenal du Catholique ou traité élémentaire de Controverse," par un Catholique Romain, 1 vol. in 12, 600 pages cartonné, 0.50

"Leçons morales," par J. J. Valade Gabel, 1 vol. in 12, illustré d'un grand nombre de gravures, cartonné, 0.25

"Relations des Jésuites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les Missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France," 3 forts volumes grand in 8 broché, 15.00

"Nouveau Testament de Notre-Seigneur (Le)," traduit de la vulgate en français, avec des explications, morales et dogmatiques, pour en faciliter l'intelligence, par Mgr. Bailargeon, Archevêque de Québec; 1 fort volume in 12, pleine reliure en cuir, 1.50

Et une foule d'autres trop longs à énumérer. Ces ouvrages sont expédiés par la poste sans charge extra sur réception du prix ci-haut mentionné.

Payette & Bourgeault, LIBRAIRES 250 Rue St. Paul, vis-à-vis la rue St. Vincent, Montréal.

Vins Canadiens. PUKS! RAFRAICHISSANTS! FORTIFIANTS!

Un breuvage délicieux pour le printemps. De la Société des Vignerons du Canada 23 Vignobles, St. Clair House, Cooksville, Ontario.

HAMMOND & DIER AGENTS pour la Province de Québec, 773 Rue ORAIG, Montréal.

On envoie les listes de prix à toute adresse Les commandes des familles sont promptement remplies 4 mai am

TAPISSERIE Dans tous les goûts, De tous les prix, De toutes les qualités CHEZ CADIEUX & DEROME

LIBRAIRES-EDITEURS, No. 207, RUE NOTRE-DAME No. 207

Marchand de Poêles, FEBLANTIER & PLOMBIER. Je désire faire savoir à mes pratiques et au public en général que je continuerai les affaires comme auparavant à ma même place d'affaires avec un assortiment complet de poêles de cuisines, à bois et à charbon, fourneaux, cuisinières, baignoires, etc., que je vendrai à très bas prix. Toutes les commandes qui me seront confiées, telles que couvertures en toile galvanisée, ferblant et tôle, baignoires et water closets, réparation de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.

ET A enseigne où l'homme est assis, dans le bain. Huile de charbon à 30 cts le gallon. No. 978 Rue Ste. CATHERINE J. B. BÉDARD, forgeron et serrurier tâtaché à mon atelier. 21 avril

FARINE PREPAREE POUR les PATISSERIES Cette farine a reçu la récompense, D'UNE MEDAILLE D'HONNEUR A la Grande Exposition Internationale de Paris.

Le Public est respectueusement invité de se méfier des imitations inférieures que l'on voit en vente ailleurs. On ne vous servira seulement que de la farine préparée de BRODIE & HARVEY. Demandez-la et n'en prenez pas d'autre. En vente chez tous les Epiciers.

BRODIE & HARVEY, Cinq des Rues Craig et Clémentine, 6 Mars 1876.—a

Hotels.

HOTEL RICHELIEU.